

Indignation, colère et action politique

6 août 2014



Après trois semaines d'agression barbare contre la population palestinienne de Gaza, le nombre de victimes dépasse désormais celui de 2008-2009 avec plus de 1500 morts. Le bombardement délibéré d'hôpitaux et d'écoles où la population avait trouvé refuge traduit le mépris abject du pouvoir israélien pour le droit humanitaire et les droits élémentaires de la personne, conduisant Navi Pillay, la haute-commissaire de l'ONU aux droits humains, à déclarer : « Aucune de ces attaques n'est accidentelle. Elles semblent un acte de défi délibéré vis à vis des obligations résultant du droit international ». Ban Ki Moon lui aussi n'a pu cacher sa colère en déclarant : « C'est une honte. Et cela demande que des comptes soient rendus ».

Des comptes, les responsables de la politique étrangère française, toutes choses égales par ailleurs, devront eux aussi en rendre. A au moins trois reprises aux premiers jours de l'agression, le Président de la République a fait sienne la position israélienne, inversant de façon stupéfiante les rôles de l'agresseur et de l'agressé, de l'occupant et de l'occupé. Le rétropédalage partiel et gêné auquel il a dû ensuite se livrer devant la vigueur des réactions de l'opinion et au sein même de sa famille politique ne suffit pas à forger une politique. Ni à réparer les conséquences désastreuses pour une France si prompte à se présenter comme la patrie des droits de l'homme, alors qu'elle s'est honteusement réfugiée dans l'abstention au Conseil des droits de l'homme de l'ONU sur l'établissement d'une commission d'enquête internationale sur les crimes de guerre. Qui peut sérieusement croire que l'octroi d'une aide humanitaire, si nécessaire soit-elle, puisse tenir lieu d'action politique ?

Ce dont ont besoin en priorité les Palestiniens, c'est d'une intervention ferme de la communauté internationale pour sanctionner un Etat qui érige la violation du droit international et humanitaire en principe d'action.

Disons le clairement : notre mobilisation en France exprime notre indignation et notre colère contre les crimes de guerre perpétrés en toute impunité à Gaza. Mais au-delà de cette indignation et de cette colère, l'objectif de notre mobilisation est bien de rendre intenable la pusillanimité de nos gouvernants et de les amener à en revenir au droit et à s'engager enfin sur la voie des sanctions contre les bellicistes criminels de Tel Aviv.

Source : <http://www.france-palestine.org/Indignation-colere-et-action>

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Indignation-colere-et-action,4080>